

Emetteur: FBL N° panneau: PAD 176 -
Affiché le: 30/01/25 Retiré le: 30/03/25

Département d'Eure et Loir Canton de Chartres-1 COMMUNE DE JOUY 4 Place de l'Eglise 28300 JOUY Tél : 02 37 18 05 85 Fax : 02 37 18 05 94	 JOUY	Annexes: Non [X] Voir accueil	
		Arrêté n° ATM 2025 007	
		Catégorie Culture et sport	
		<i>Nombre de pages</i> 1 / 1	
<i>Paraphe</i>			
ARRETE TEMPORAIRE DU MAIRE DE JOUY			
Terrain d'honneur et annexe impraticables			

Le Maire de la Commune de JOUY,

- Vu la réglementation en vigueur,

ARRETE

ART 1 - En raison des intempéries, le terrain d'honneur et l'annexe de football sont déclarés impraticables.

ART 2 - Les entrainements et les matches sur le terrain d'honneur ainsi que sur l'annexe sont interdits le samedi 01 et le dimanche 02 février 2025.

Ampliation adressée au :

- District d'Eure et Loir.

JOUY, le 30/01/2025

Pour le Maire de JOUY
Et par délégation,
L'adjointe,
Chantal CHEVALLIER



Certifié exécutoire compte tenu de :

-la notification le : **30 JAN. 2025**

-et de l'affichage le :